

REVUE de la PRESSE RWANDAISE

Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays d'alentour)

Nouvelle Série : **SOMMAIRE DU N° 7 : 16 - 31**
Décembre 1994

- Imboni	n° 2	décembre 1994 pages 3 - 4
- Imvaho Nshya	n° 1055	12 - 18 décembre 1994 pages 4 - 8
- Imvaho Nshya	n° 1057	26 /12 - 1 janvier 1995 pages 9 - 13
- Intaremara	n° 1	28décembre 1994 pages 14 - 16
- Kinyamateka	n° 1414	décembre 1994 pages 16 -19
- L'Arc-en-Ciel	n° 2	16décembre 1994 pages 19-21
- Le Messenger - Intumwa	n° 47	31 décembre 1994 pages 21-24
- Le Partisan	n° 22	décembre 1994 pages 25-29
- Le Tribun du Peuple	n° 39	décembre II 1994 pages 29-34

REVUE DE PRESSE

Editeur : A.S.B.L. DIALOGUE
Momentanément en
Belgique
322, rue du Noyer - 1040
Bruxelles
Tél/Fax : (32.2) 735.39.16

Directeur a.i.: Père Guy THEUNIS

IMBONI n°2, Décembre 1994

Editorial : sortons de l'absurdité !

Olivier Manzi, Imboni n°2, décembre 1994, pages 2 et 3

Il y a quelques mois, les chefs des nouveaux partis aimaient lancer le slogan "*combattons le régime du mensonge et de la dictature !*" Mais ils n'ont jamais dit que cette dictature provenait d'une autre dictature installée par les Belges sous prétexte d'émanciper les Hutu asservis par les Tutsi. Ces Belges croyaient installer la démocratie, mais ils ont installé l'ethnocratie car ils ont appris aux Hutu à haïr les Tutsi et à les traquer. Ils n'ont jamais visé l'indépendance du pays. C'est pourquoi le pouvoir de 1959 à 1994 n'a eu aucune idéologie. Personne ne parlait de l'unité du peuple rwandais, les partis comme l'UNAR et CONCORDIA qui visaient cette unité ont été abolis. Ce qu'on a appelé révolution n'est rien d'autre que le massacre des Tutsi, les vols et les pillages. La relance du multipartisme n'a rien arrangé puisque les partis étaient tous nés du MRND. Il n'y a jamais eu de démocratie au Rwanda.

Message aux députés

Albert Mutasi, Imboni n°2, décembre 1994, pages 3 et 4

La dictature a été définitivement renversée. Les institutions se mettent progressivement en place. Après le gouvernement, l'Assemblée Nationale a été installée. Le député de l'ère nouvelle doit être réellement le messager du peuple. Il doit travailler dans l'intérêt de celui-ci. Il ne doit pas tomber dans le piège de l'ethnisme, du régionalisme, du clanisme. Le Rwanda n'a plus que faire d'une politique divisionniste.

Jusqu'où arriveront ces problèmes des maisons et des propriétés terriennes ?

Olivier Manzi, Imboni n°2, décembre 1994, pages 5 à 8

Les discussions et les palabres autour des propriétés terriennes et des maisons sont connues de tout un chacun. A Kigali, le problème des maisons est si complexe que personne n'en est épargné. Ce problème a plusieurs aspects. Il existe des litiges : entre ceux qui se sont appropriés les maisons des autres ; entre ceux qui louaient les maisons et ceux qui les occupaient ; pour ceux qui se sont approprié les maisons de l'Etat et des sociétés ; entre ceux qui se sont approprié des maisons et leurs propriétaires. Le cas le plus tragique est celui des veuves et des orphelins dont les maisons ont été détruites et qui n'ont plus rien. Les réfugiés de 59 n'ont plus rien non plus au Rwanda. La propriété privée est inviolable : il est juste que les vrais propriétaires récupèrent leurs maisons et propriétés. Mais le problème de ceux qui sont démunis de tout doit être résolu, sinon il n'y aura pas d'"Etat de droit".

Ségrégation à l'école de Byimana ?

Mudatinya, Imboni n°2, décembre 1994, pages 8 à 11

Le journaliste de *Imboni* s'est rendu à l'école de Byimana pour se rendre compte sur place du problème éprouvé par les jeunes gens et jeunes filles rentrés du Zaïre. Le ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire a refusé de les reclasser dans une des classes terminales de Byimana. Le journaliste a parlé avec les concernés, avec le sous-directeur de l'école et avec l'un des professeurs de l'institut. De tous ces entretiens, il se dégage que le ministère a inscrit les élèves en classe terminale sous certaines conditions : avoir manqué les cours du troisième trimestre 94, avoir moins de 27 ans, avoir une attestation d'inscription dans une classe terminale. Les élèves lésés sont surtout ceux provenant du Burundi et du Zaïre. Ils déclarent être victimes d'une ségrégation ethniste et régionaliste, car tous les élèves qui ont étudié au Rwanda ont été acceptés, disent-ils. Et ils continuent : "*sur 223 élèves inscrits, il n'y a que 32 Tutsi*". Interrogés, le sous-directeur et le professeur interrogé souhaitent que le ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire manifeste un peu de compréhension envers ces jeunes. Ils ont quitté le Zaïre et le Burundi sans faire l'examen d'Etat qui devait leur permettre d'accéder au diplôme de fin d'humanité.

IMVAHO NSHYA n°1055, 12 - 18 Décembre 1994

Ne nous accrochons pas à nos anciennes pratiques

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1055, 12 - 18 décembre 1994, page 1

Les multiples problèmes que connaît le Rwanda doivent trouver des solutions satisfaisantes pour tout le monde. Ces problèmes sont entre autres : organiser le jugement des auteurs du génocide, combattre le réflexe de vengeance de la part des rescapés du génocide, relancer et réorganiser l'enseignement, etc... Le problème de l'enseignement est à la une car bientôt il va falloir organiser et faire passer les examens aux finalistes tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire. Dans le passé, les corrections de ces différents examens ne se sont jamais déroulés dans la transparence. Au contraire, c'était un événement entouré de corruption, d'intrigues et cela à cause de la politique en vigueur d'équilibre ethnique et régional. Pourtant, ailleurs et même dans les pays limitrophes, ces corrections sont organisées d'une façon transparente et équitable. Il est temps que le Rwanda adopte des pratiques plus transparentes et plus justes qui ont fait leur preuve dans d'autres pays.

A la prison centrale de Kigali, les détenus comptent beaucoup sur une justice équitable

Hélène Nyirabikari, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre 1994, pages 2 et 3

Lors d'une visite à la prison centrale de Kigali, le journaliste de l'Imvaho a pu s'entretenir avec le directeur de cette prison ainsi qu'avec des détenus. Le premier constat est la surpopulation de la prison qui abrite 5.546 détenus alors que sa capacité normale est de 2.000 détenus. Les problèmes dûs à cette

surpopulation sont multiples : malnutrition, décès dûs à différentes maladies mais surtout à la dysenterie. On estime leur nombre à à peu près 3 décès par jour. A ces différents problèmes, vient s'ajouter celui du manque de personnel et de moyens tels que les moyens de déplacement et les autres indispensables pour le bon fonctionnement d'un tel établissement. Les détenus sont de différents âges et de plusieurs catégories (selon les infractions commises). On y rencontre des adultes, hommes et femmes, mais également des enfants de 11 à 14 ans. Des entretiens avec ces détenus, on peut dire que tous souhaitent le démarrage de la machine judiciaire pour que les coupables soient punis et les innocents libérés.

Vol mystérieux à PETRORWANDA

Goretti Uwibambe, Imvaho nshya n° 1055, 12 - 18 décembre 1994, pages 3 et 11

Durant le week-end du 7 au 9 octobre 1994, un vol mystérieux a eu lieu au siège de PETRORWANDA. Ce vol a porté sur une importante somme (environ 9 millions de Frw). Cette somme a été déposée dans l'armoire samedi et le lundi matin, quand le caissier est venu travailler, il a trouvé l'armoire de son bureau largement ouverte et bien sûr vide. Le mystère réside dans le fait que l'armoire a été ouverte sans effraction alors que la fenêtre du bureau a été forcée de l'intérieur car elle ne pouvait l'être de l'extérieur. Les gardiens de jour affirment que durant la journée du dimanche, la fenêtre du bureau était intacte et les veilleurs de nuit affirment que cet endroit est suffisamment éclairé de sorte que l'effraction n'a pu se faire de nuit. Alors que s'est-il réellement passé ? La clef de l'armoire aurait-elle un double dont tout le monde ignore l'existence ?

Nouveau bourgmestre pour la commune de Ruhondo

Solange Ayanone, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre 1994, page 4

L'ancien bourgmestre de la commune Ruhondo, M. Isaïe Hakizimana, a été remplacé par Mme Consolata Nduwamariya. D'après le préfet, l'ancien bourgmestre a été démis de ses fonctions à cause de son comportement dictatorial dans l'administration de la commune et de sa complicité avec les milices *Interahamwe*. Il a même été mis sous arrêt à la grande satisfaction de ses administrés. En plus des problèmes d'insécurité causés par un mauvais bourgmestre, la commune connaît des problèmes de disette, d'absence d'infrastructures de santé et d'autres installations de base. C'est à cause de tous ces problèmes qu'un nouveau bourgmestre a été nommé. Madame Nduwamariya espère qu'avec l'aide de la population, elle parviendra à trouver des solutions aux problèmes que connaît sa commune.

Il n'y a plus de camps de déplacés à Cyangugu

Charles Sembeba, Imvaho Nshya n °1055, 12 - 18 décembre 1994, page 4

A l'heure actuelle, les 37.487 déplacés qui étaient installés dans les différents camps de la préfecture de Cyangugu sont tous retournés chez eux. Ces déplacés avaient fui avec les autorités de l'ancien régime. On dénombrait 6 camps de déplacés : Nyarushishi, Cyimbogo - Karengero, Cyimbogo - Mururu, Gishoma - Butambogo, Nyagatare et Kirambo. Ces déplacés une fois rentrés chez

eux, sont confrontés à d'autres problèmes tels que le logement, la nourriture, les outils aratoires, les semences, etc... Les ONG étrangères n'aident que les déplacés et ignorent ceux qui sont retournés chez eux. A cela s'ajoute le problème des écoles primaires car toutes les infrastructures scolaires ont été détruites par les *Interahamwe*.

A Tare, les restes des personnes victimes du génocide ont été inhumés

Constantin Mugabo, Imvaho n°1055, 12 - 18 décembre 1994, page 4

Le 8 décembre 1994 dans le secteur Muyongwe de la commune Tare (préfecture de Kigali rural) ont eu lieu les cérémonies d'inhumation des restes des personnes victimes du génocide. Le ministre du Travail et des Affaires Sociales était représenté par un haut fonctionnaire de son ministère. Ce dernier a remercié les habitants de cette commune d'avoir pris cette initiative. Cet acte est plein de significations, notamment l'amitié et la solidarité existant entre les habitants de Tare ainsi qu'un début de réconciliation, a-t-il dit. Et il a continué : "*Toutefois, pour que nous puissions construire un nouveau Rwanda, il faudra une justice équitable afin que les auteurs du génocide soient punis d'une façon exemplaire*". Le bourgmestre de la commune a exprimé le souhait qu'avec l'aide du ministère, soit érigé un monument en souvenir des victimes du génocide.

Le préfet de Cyangugu visite les communes de la préfecture

Tony Kuramba, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre 1994, page 4

Le 5 décembre 1994, M. Théobald Rutihunza, préfet de Cyangugu, a commencé une tournée à travers toutes les communes de cette préfecture. Il a tenu sa première réunion avec les habitants de la commune de Gatare où étaient présentes les autorités locales tant militaires et religieuses qu'administratives. Selon le bourgmestre de Gatare, le problème principal de sa commune est celui de l'insécurité : cette commune est frontalière avec le Zaïre et les incursions des *Interahamwe* sont fréquentes. Un autre problème est celui des rescapés du génocide qui optent pour la vengeance avec l'aide des militaires au lieu de recourir aux autorités habilitées pour régler ces litiges. D'autres problèmes ont été signalés tels les armes dissimulées et les auteurs du génocide toujours en liberté. Pour le préfet, la solution à tous ces problèmes réside dans le refus des règlements de comptes, dans la réconciliation et la recherche de l'unité nationale, mais surtout dans l'appui à l'armée pour le maintien de la sécurité.

La Télévision nationale a été complètement pillée
Vénérande Hategekimana, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18
décembre 1994, page 5

La Télévision nationale doit faire face à plusieurs défis suite au pillage dont elle a été l'objet. D'après le responsable du projet T.V., tout le matériel a été systématiquement pillé : les véhicules de reportage, les cassettes, etc... Tout ce matériel a été emporté au Zaïre. Pendant la guerre, certaines antennes de relais ont été endommagées ou détruites. A ces problèmes purement techniques, il faut ajouter l'insuffisance du personnel qualifié. Malgré tous ces handicaps, la Télévision parvient à émettre une fois par semaine grâce au bricolage et à la détermination de son personnel. Pour le directeur de la Télévision nationale, cette dernière a besoin d'une aide consistante pour relancer ses activités ; il compte sur l'aide extérieure. Il estime que la télévision est un moyen de communication moderne utile pour la politique de reconstruction et de réconciliation nationale.

Les ONG vont mettre fin à leurs activités humanitaires dans la
préfecture de Byumba
Joseph Mpumuro, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre 1994,
page 6

Plusieurs ONG travaillent dans les communes de la préfecture Byumba. Elles s'occupent de différents volets tels la santé, l'alimentation, l'agriculture. Bref, tout ce qui relève de l'aide humanitaire. Bien que certaines ONG s'acquittent correctement de leur mission, d'autres semblent poursuivre d'autres objectifs non humanitaires. Différentes ONG, dont la Croix-Rouge, ont déclaré vouloir mettre fin à leurs activités humanitaires à la fin du mois de décembre. Les raisons invoquées sont de deux ordres : il semble d'une part, que les populations bénéficiaires des aides vont les vendre sur le marché ; des responsables de la distribution de ces aides les détournent aussi à leur profit.

Les déplacés de Musambira appellent au secours !
Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre
1994, page 7

Au centre commercial de la commune Musambira (préfecture de Gitarama) se trouvent environ 2.000 déplacés qui ont besoin d'une aide urgente. Ces déplacés manquent de tout : leurs biens ont été volés par les milices *Interahamwe* qui ont également massacré leurs familles. Ce qui inquiète ces déplacés, c'est que les autorités administratives leur demandent de quitter ce centre commercial pour que les activités socio-économiques reprennent. On leur demande de retourner chez eux alors que leurs maisons ont été détruites et qu'ils n'ont plus rien. Il faut ajouter le sentiment d'insécurité qu'éprouvent ces déplacés à cause de la présence des *Interahamwe*. Lors de la visite du ministre de l'Intérieur et du Développement communal, ces déplacés lui ont exposé leurs problèmes et soumis leurs doléances. Ils ont notamment demandé le remplacement des autorités administratives locales actuelles à cause de leur complicité avec les *Interahamwe*, ainsi que la restitution de leurs biens par ces derniers. Pour ces déplacés rescapés, il ne pourra y avoir de réconciliation tant que ces problèmes resteront sans solutions.

Un spectacle grandiose !

Joseph Mpumuro, Imvaho Nshya n° 1055, 12 - 18 décembre 1994, p. 8

Le 19 novembre 1994, les habitants de la commune Cyungo, environ 7.000 personnes, ont organisé à la sous-préfecture de Kinyihira une fête en l'honneur du gouvernement de l'unité nationale. Ce spectacle composé de chants, de poèmes et de danses folkloriques avait pour thème principal l'unité nationale. Il a été rehaussé de la présence d'autorités administratives et militaires dont le directeur de l'ORINFOR, le sous-préfet de Kinyihira, le commandant de la région militaire de Byumba. Ces autorités ont pris la parole pour féliciter la population de Cyungo de l'initiative prise : organiser cette fête est la preuve que l'unité entre les Rwandais est chose possible. Ils ont insisté sur le fait que grâce à l'unité entre les habitants de Cyungo, ils pourront trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans leur commune.

Parlons des problèmes de l'environnement au Rwanda

Alexis Gakuba, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre 1994, page 9

Le Rwanda sort d'une guerre qui a duré presque 4 ans. Cette guerre a causé la mort d'innombrables personnes ainsi que des dégâts matériels inestimables. Elle a eu de graves conséquences sur l'environnement et particulièrement sur le tourisme qui constitue une source de devises pour le pays. La guerre d'octobre 1990 s'est déroulée dans le parc de l'Akagera qui a été fort endommagé. Il en est de même du parc des Birunga. Des forêts ont été détruites par des incendies. L'environnement des villes n'est pas meilleur : saletés, immondices, victimes du génocide non enterrées ou mal enterrées... seront bientôt source de maladies. Au moment où l'Etat s'organise pour la reconstruction du pays, il doit tenir compte du facteur "environnement".

Le piège ne supporte pas de mensonge

Vital Augustin Nkulikiyinka, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre 1994, page 9

Il n'y a aucun doute que le Rwanda fait partie des pays de la "francophonie" depuis sa création. Normalement, quand un sommet de Chefs d'Etat a lieu, le président français adresse des invitations aux différents pays membres. Le dernier sommet de la Francophonie s'est tenu à Biarritz, en France, le 7 novembre 1994 ; tous les pays membres ont été invités sauf le Rwanda. La raison invoquée par le Président français est tout à fait fautive ; la vérité est que le Président Mitterrand ne souhaitait pas se trouver en tête à tête avec l'actuel président rwandais car il risquait de se retrouver sur le banc des accusés. En effet, nul n'ignore le rôle joué par la France dans les malheurs qui viennent de frapper le Rwanda dont une partie de la population parle le français et se considère toujours comme francophone.

IMVAHO NSHYA n°1057, 26 Décembre 1994 - 1 **Janvier 1995**

Que ce Noël soit le dernier !

**Mweusi Karake, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1
janvier 1995, page 1**

Noël 1959 fut pour certains Rwandais le début d'un long exil qui a duré 35 ans. Pour la première fois dans l'histoire du pays, des Rwandais tuèrent d'autres Rwandais et les chassèrent du pays. Et on parle de révolution ! Les crimes de 1959 ne furent pas punis ; il s'en suivit d'autres en 1964 et en 1973. Le couronnement en fut le génocide de 1994. On ne peut pas juger seulement les massacres datant de la mort de Habyalimana. Auparavant, il y a eu les massacres des Bagogwe et des Bahima ; on a tué à Kibilira et à Gishyita. Tous ces crimes doivent être punis. Et que Noël 1994 soit le dernier Noël triste pour le peuple rwandais !

Le Tribunal International est proche

**Hélène Nyirabikari, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1
janvier 1995, page 2**

Le Procureur général du Tribunal International chargé de juger les auteurs du génocide rwandais a effectué une visite au Rwanda les 19 et 20 décembre 1994. Il a eu des entrevues avec différentes autorités du pays. Avant de prendre l'avion, il a déclaré à la presse que les préparatifs de la mise en place du Tribunal International avançaient bien, que le parquet auprès de celui-ci (170 juristes) s'installerait bientôt à Kigali et commencerait à fonctionner. Il a ajouté que le siège de ce Tribunal serait en dehors du Rwanda pour garder son indépendance, mais qu'il travaillerait en collaboration avec les tribunaux rwandais. A cette occasion, le ministre de la Justice a déclaré qu'il était urgent que les personnes emprisonnées soient jugées, que le gouvernement était en train de rechercher les moyens pour asseoir le système judiciaire.

Nous avons pensé aux enfants

**Constantin Mugabo, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1
janvier 1995, page 2**

La semaine du 13 au 17 décembre 1994 a été consacrée à l'enfant rwandais. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame Séraphine Bizimungu, épouse du président de la République rwandaise. Dans son discours, la première dame rwandaise a dit que la plupart des orphelins étaient des victimes du génocide et qu'il fallait leur accorder une attention particulière car "*c'est un investissement pour le pays*". Actuellement, il existe 5 orphelinats qui ont recueilli un nombre total de 12.000 orphelins ; 10.000 autres ont été recueillis individuellement par des personnes privées. Madame Bizimungu a souhaité que chaque famille rwandaise accueille au moins un orphelin.

Les Etats-Unis d'Amérique ont promis au Rwanda une aide de plus de 11 millions de dollars
Constantin Mugabo, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 2

Monsieur Antony Lake, conseiller chargé de la sécurité à la Présidence des Etats-Unis d'Amérique, a effectué une visite officielle au Rwanda, le 16 décembre 1994. Il a déclaré que son pays appréciait l'effort fait par le gouvernement de Kigali pour relever le Rwanda du chaos. Mais il n'a pas caché son inquiétude en ce qui concerne les réfugiés et la situation dans les camps au Zaïre. Il a demandé que le gouvernement rwandais prépare rapidement un programme de rapatriement des réfugiés. Les Etats-Unis sont prêts à rembourser la dette de 2,5 millions de dollars que le Rwanda doit à la Banque Mondiale, à donner une aide de 9 millions de dollars et à fournir des assistants techniques spécialisés en droit.

Entretien avec Madame Spéciose Murorunkwere, bourgmestre de Rubavu
J.M.Vianney Nkuliyingoma, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 3

Madame Spéciose Murorunkwere est la présidente provisoire de l'Association des femmes de Gisenyi, membre du comité de direction de l'Association "*Duterimbere*" et bourgmestre de Rubavu. Lors d'une interview accordée au représentant de Radio - Rwanda à Gisenyi, M. J.M.V Nkuliyingoma, elle a émis plusieurs idées : la femme rwandaise n'est pas suffisamment représentée dans les instances du pays ; elle a été profondément blessée par les massacres commis dans le pays ; l'Etat rwandais devrait aider celles qui ont été violées, qui sont enceintes ou qui portent le Sida ; les femmes qui ont participé au génocide devront être jugées et punies comme tous les massacreurs ; il est important de mener minutieusement les enquêtes sur les massacres pour ne pas incriminer des innocents (c'est ce que Madame Murorunkwere fait dans sa commune) ; l'idéal serait d'accueillir les orphelins de guerre dans des familles, mais la plupart de celles-ci n'ont pas beaucoup de moyens.

Des neuf usines à thé, il n'en reste que quatre !
Charles Sembeba, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, pages 4 et 6

Le Rwanda comptait 9 usines à thé ; il n'en reste que quatre qui peuvent fonctionner. Les usines de Cyangugu, Gikongoro et Kibuye ont été pillées et détruites par les milices et l'ancienne armée ; celle de Murindi ne fonctionnait plus depuis longtemps. L'Etat rwandais a besoin de 6 millions de Frw pour réhabiliter les usines détruites et acheter de nouvelles machines. Le Fonds Européen de Développement (FED) a promis d'accorder cette somme. Par ailleurs, l'OCIR-Thé a besoin de 800 millions Frw pour remettre en état les plantations de thé.

Le thé est rentable.

Charles Sembeba, Imvaho Nshya n°1057, 26 déc. 1994 - 1 janv. 1995, page 4

Le thé est l'une des richesses du pays. Il rapporte 24 % des devises qui rentrent annuellement dans la caisse de l'Etat. Avant la guerre, l'OCIR-Thé employait 25.507 personnes dont 23.000 manoeuvres. Il débloquent annuellement 48 millions de Frw en salaires. Il achetait aux planteurs de thé pour une valeur de 500.000.000 frw. Actuellement, l'OCIR-Thé est confronté à divers problèmes : outre qu'il a été pillé et volé par les anciens détenteurs du pouvoir, les nouveaux dirigeants ne peuvent pas accéder à son compte en banque, ils ne peuvent donc pas payer les employés... Les banques sont encore régies par d'anciens textes, elles exigent "*une ordonnance présidentielle*"; le nouveau gouvernement n'a pas encore commencé à signer des textes de lois.

Kigali : réforme du commerce dans les marchés

Vénérande Hategekimana, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 5

Le commerce est une activité fort prisée ; il rapporte beaucoup d'argent. Dans les marchés de Kigali, on vend de tout et il y a beaucoup de désordres. Les autorités de la préfecture de la ville de Kigali ont décidé de mettre de l'ordre dans les marchés par mesure de sécurité et d'hygiène. Le marché de Nyarugenge serait réservé aux produits alimentaires ; les autres produits devraient réintégrer les boutiques. A Nyabugogo, les marchands de vêtements chassent les marchands de produits alimentaires alors que ce marché était anciennement divisé en deux : une partie pour les vêtements et une partie pour l'alimentation. Ce marché doit garder sa vocation première ainsi que les autres marchés de la ville. Quant aux marchés spontanés comme le "marathon" de Nyabugogo ou les kiosques en dessous de la gare routière, ils doivent disparaître.

Les cachets communaux ont été distribués ; les nouvelles cartes d'identité bientôt disponibles,

Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 6

Au Rwanda, les gens sont inquiets ; la plupart n'ont pas de pièces d'identité. Certains ont dû les jeter au moment du génocide pour cacher leur ethnie. Le ministre de l'Intérieur les a rassurés: les fiches individuelles et les permis de résidence ont été faits. Les nouvelles cartes d'identité ont été imprimées sans mention d'ethnie comme le voulaient les Accords d'Arusha. Dans un premier temps, ce sont les permis de résidence qui seront délivrés ; les cartes d'identité seront distribuées après le rapatriement de tous les réfugiés et le recensement de la population commune par commune.

Les sourds et les muets réclament leurs droits

Constantin Mugabo, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 7

Un séminaire sur les droits des sourds et des muets a commencé, le 13 décembre 1994, au Centre Iwacu de Kabusunzu. Ce séminaire a été organisé par l'Association Nationale des Sourds aux Rwanda avec le soutien financier, matériel et logistique de l'association française "*Nord-Sud*". Les séminaristes ont affirmé que les sourds et les muets sont des personnes à part entière. Ils doivent bénéficier des mêmes droits que les autres. Ils ont souhaité que le gouvernement actuel envisage des actions pour aider la promotion des sourds et surtout des muets qui, jusqu'à présent, ont été oubliés.

Les objectifs de la nouvelle Assemblée Nationale

Pay Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 7

Les députés de la nouvelle Assemblée Nationale sont déterminés à tirer le pays du chaos. La nouvelle Assemblée est celle de tous les Rwandais ; la politique ethnique et régionaliste doit être bannie. Les députés étudieront les stratégies pour combattre la pauvreté et l'ignorance en vue d'élever le niveau de vie de la population. La démocratie ne sera atteinte que si le député est un vrai messager du peuple. Pour cela, il doit le laisser exprimer ses avis et considérations et les prendre en compte. Le Rwanda doit être un Etat de droit ; la personne humaine doit être respectée. Les meurtres, les vols et les autres crimes doivent appartenir au passé. C'est pourquoi un système judiciaire doit être mis en place dans les meilleurs délais. L'Assemblée Nationale doit aussi édicter les lois qui lui permettront de contrôler les actions du gouvernement.

Contribuons à reconstruire ce que nous avons détruit

Anthyne Gasana, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 10

Le Rwanda a été détruit par les Rwandais eux-mêmes. Les étrangers ne pouvaient que les laisser faire. Maintenant il faut reconstruire. Cette reconstruction doit se faire par étape. Tous les réfugiés doivent rentrer ; il faut rechercher, juger et punir les auteurs des massacres. Il n'y a pas de circonstances atténuantes, la justice est la vraie base de la réconciliation nationale. Ceux qui ont détruit les maisons des voisins doivent les reconstruire; ceux qui ont volé le bétail doivent le restituer ou aider leur voisin à redémarrer son élevage. Cette contribution doit être une obligation. Les mauvaises habitudes comme le clientélisme, l'avidité, l'appétit des richesses doivent disparaître de la culture rwandaise. Chacun doit vivre selon ses moyens et par son travail !

Les militaires n'ont pas de savoir vivre

K.B.Ny., Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 10

Les militaires commencent à exagérer : l'histoire ne leur a laissé aucune leçon ; les recommandations des autorités sont négligées. Ils s'adonnent à la débauche et perturbent la sécurité de la population. Ils n'hésitent pas à enfoncer des portes pendant la nuit pour réclamer filles et femmes. Ils ne pensent même pas que le SIDA les guette. C'est un manque de savoir-vivre évident que de bousculer ainsi la vie des familles.

Ne croiront-ils pas que nous faisons la grasse matinée ?

Louis Sibomana, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 12

Il fut un temps où chacun était ponctuel au travail : il y avait assez d'autobus et de taxis. Mais les autobus pour le transport urbain n'existent plus ; les milices et les anciens militaires les ont emportés au Zaïre. Depuis que le prix du transport a été fixé à 50 Frw, les taximen ont boudé et ont arrêté les transports en ville. Que pensent les employeurs ? La plupart des employés arrivent au travail à 10 heures, voire à 11 heures du matin. Comment ce problème du transport sera-t-il résolu ?

Vol à l'ambassade de Tanzanie. Le capitaine Zigira explique

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 14

Pendant la nuit du 17 décembre 1994, 5 militaires et 6 civils ont attaqué l'ambassade de Tanzanie ; ils y ont tué les gardes et ont volé 2 camionnettes double cabine. Ce vol est un coup préparé de longue date. C'est le sous-lieutenant Ngoga Innocent et M. Ndimanyi Kadhak (commerçant à Kibungo) qui en ont affiné le plan en octobre 1994 ; ils y ont associé le capitaine Rwapapa, trois autres militaires et des civils MM. Vianney Nzaramba, Badru Drada, Gérard Bazirufite, Gaspard Zimurinda et Sulaiman Uzabakiriho. Le capitaine Zigira nie que cet acte soit le fait des militaires même si des militaires y sont impliqués. Pour lui ce sont des individus isolés qui ont fait un mauvais coup avec des civils.

Il y a trop d'accidents de roulage !

Hélène Nyirabikari, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 15

Selon le commandant de la brigade de Muhima, on enregistre 10 accidents de roulage par jour dans la ville de Kigali. Les causes en sont l'ignorance ou l'irrespect du code de la route, l'excès de vitesse et l'alcoolisme. Les mesures prises sont des amendes qui vont de 5.000 Frw à 100.000 Frw suivant la gravité de la faute. Ces amendes seront rabaisées quand les chauffeurs deviendront plus raisonnables.

INTAREMARA n°1, 28 Décembre 1994

Editorial : Charles Nkurunziza, Intaremarara n°1, 28 décembre 1994, page 2

Le journal "Intaremarara" vient de naître : il apportera sa contribution à la reconstruction du pays. Son objectif est de dire la vérité. La vérité est une valeur qui doit entrer dans la nouvelle culture du Rwanda. L'habitude de dire "*un tel vient du Burundi, tel autre de l'Uganda ou d'ailleurs*" doit disparaître. Chacun doit respecter l'autre, l'accueillir conformément à la culture traditionnelle. Chacun doit se sentir concerné par la reconstruction de ce pays marqué par la guerre et le génocide.

Construisons ensemble le Rwanda.

Charles Rutsindura, Intaremarara n°1, 28 déc 1994, pages 2 et 9

Le temps de fêter la victoire est terminé ; on commence à affronter la réalité. Les auteurs des massacres ont laissé un pays détruit ; il ne sera pas facile de le reconstruire. Les Rwandais qui viennent de rentrer et qui ont des capitaux sont appelés à investir et à créer des projets pour relancer l'économie du pays. Les rescapés du génocide doivent considérer les nouveaux arrivés comme des frères contraints à l'exil par un pouvoir dictatorial et divisionniste. Les Rwandais encore en exil doivent rentrer pour collaborer à la reconstruction du pays dans la paix. Ils doivent s'éloigner des massacreurs car ceux-ci sont connus ; les innocents n'ont rien à craindre.

Nous avons été blessés.

Charles Nkurunziza, Intaremarara n°1, 28 décembre 1994, page 3

Le génocide et les massacres commis par les milices *Interahamwe*, les CDR et les Power auraient pu être évités si la communauté internationale l'avait voulu. Quand les massacreurs partaient, en chantant, accomplir leur mission macabre, cette communauté les voyait et savait ce qu'ils allaient faire. Ignore-t-elle qu'il y a des fosses communes ? Ne sait-elle pas que certains ont été jetés vivants dans des puits perdus ? La peine de mort est la seule sanction qui pourrait apaiser ceux que les massacres ont blessés. Le discours de MM. Kambanda, Bagosora et Renzaho ne peuvent être oubliés ! Messieurs Mitterrand et Roger Booh Booh devront aussi être jugés car ils ont soutenu les instigateurs des massacres. Le Tribunal tarde à venir : M. Sindikubwabo mourra avant d'y comparaître.

Réconciliation, fonction de la justice

Wellars Ruzindana Buragatare, Intaremarara n°1, 28 décembre 1994, pages 4 et 5

La réconciliation des Rwandais est une base essentielle à la reconstruction du pays. Mais cette réconciliation ne peut se faire tant que les responsables du génocide et des massacres vivent en liberté et espèrent bénéficier de l'impunité comme les années précédentes. Le génocide et les massacres ont bel et bien eu lieu, il faut que justice soit faite. C'est la seule voie pour rendre confiance et

sérénité aux rares rescapés de cette tragédie. C'est le seul moyen de susciter une véritable réconciliation nationale (*texte en français*).

Massacres dans les églises du Rwanda.

Charles Nkurunziza, Intaremara n°1, 28 déc. 1994, page 5

Il a été dit, écrit et vérifié que certains hommes d'Eglise ont trempé dans les massacres du Rwanda. Beaucoup d'églises ont été des abattoirs d'hommes tués à cause de leur ethnie. On peut citer à titre d'exemple les églises de Nyarubuye, Nyamata, Rukara (Karubamba), Rukumberi et ailleurs. Certains chefs d'Eglise dirigeaient des groupes des tueurs ou refusaient protection à ceux qui allaient vers eux. Mais il y en a qui, comme MM. Faustin Bashaka et Joseph Nsanzurwimo, ont montré qu'ils travaillaient réellement pour Dieu : ils ont mis tout en oeuvre pour protéger les fuyards traqués par les milices ou les militaires de l'ancienne garde présidentielle.

Ce qui se passe au MDR est incompréhensible !

Charles Nkurunziza, Intaremara n°1, 28 décembre 1994, pages 5 et 6

Dans un document qu'il vient de publier, le MDR reproche au gouvernement d'avoir permis aux anciens réfugiés de rentrer en désordre et d'occuper illégalement les biens d'autrui. Il propose au gouvernement de "*hâter le rapatriement des anciens réfugiés*" suivant "*les mécanismes prévus*" par les Accords de Paix d'Arusha. Le MDR ignore délibérément les réalités du pays. Ne voit-il pas que les réfugiés ont occupé les seules maisons qui n'ont pas été détruites par les milices ? N'est-il pas préférable d'occuper une maison ou d'utiliser un véhicule au lieu de les détruire ? Quand le MDR parle de la formation d'une nouvelle armée nationale, il rejette l'APR. Veut-il des militaires comme Théoneste Bagosora, Augustin Bizimungu ou Tharcisse Renzaho ? Pourquoi parle-t-il d'une période de transition trop longue et de l'interdiction des activités des partis politiques ? Ce n'est pas encore le moment de remettre tout en route.

Burundi : un Etat qui s'auto-détruit !

Origène Mugambira, Intaremara n°1, 28 déc. 1994, page 7

Ce qui se passe au Burundi étonne les observateurs. Certaines hautes autorités s'opposent ouvertement à l'armée nationale. Un exemple concret est celui de M. Nyangoma, ex-ministre de l'Intérieur, qui a formé une opposition armée contre son propre pays. Il a bénéficié de tous les avantages d'un ministre même pendant cinq mois après sa désertion du ministère. Le docteur Jean Baptiste Minani qui, en 1993, a incité le peuple burundais à la violence, a été élu Président de l'Assemblée nationale. Des rumeurs disent que le FRODEBU, parti au pouvoir, serait divisé en deux : les modérés qui sont avec le président Sylvestre Ntibantunganya et les extrémistes de M. Nyangoma. Le président Ntibantunganya devrait être clair et dire sa position au peuple burundais. Son silence laisse supposer qu'il soutient M. Nyangoma.

La dernière offensive du FPR. L'épopée militaire du FPR : Paul Kagame, génie militaire...

Intaremara n°1, 28 décembre 1994, pages 8 et 9

Si le FPR, armée que tout défavorisait, l'a emporté sur une armée super équipée et entraînée par une puissance européenne, il a fallu le génie de M. Paul Kagame. Celui-ci a su diriger ses troupes, les discipliner et élaborer "*une stratégie imparable*". La guerre s'est faite à pied, sans moyens de transports, depuis 1990. La stratégie de Kagame était de réduire au minimum les pertes dans ses rangs. Pour y arriver, ses soldats "*infiltraient et contournaient les positions gouvernementales, souvent la nuit, et exerçaient ensuite un harcèlement continu par les mortiers*" jusqu'à la débandade de celles-ci (*texte en français*).

KINYAMATEKA n°1414, Décembre 1994

L'Eglise Catholique a été éprouvée

Ladislav Niyongira, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, pages 1 et 6

Les massacres qui ont eu lieu au Rwanda ont emporté d'innombrables vies humaines dont plusieurs prêtres et religieux. En effet, l'Eglise catholique déplore la perte de 3 évêques, de plus de 100 prêtres, de 41 frères et de près de 70 religieuses. La liste des tués, pages 1 et 6, ne concerne que les prêtres diocésains ; une liste complémentaire sera donnée dans les prochains numéros.

L'Eglise catholique a été durement éprouvée par la guerre

Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 2

Le Rwanda comprend 9 diocèses, trois des responsables (évêques) de ces neuf diocèses ont été tués. La plupart des évêchés ont été pillés sauf ceux de Cyangugu, Gikongoro et Kigali. Des 128 paroisses réparties sur le territoire, 50 seulement peuvent relancer leurs activités. Des 400 prêtres rwandais qui oeuvraient dans les différents diocèses, 103 ont été assassinés, 183 autres se trouvent à l'étranger, exilés ou étudiants ; il n'y en a plus que 114 au Rwanda. Des 150 missionnaires qui exerçaient leur apostolat au Rwanda, 7 sont morts ; il n'y en a que 50 qui sont rentrés au pays. Les séminaristes ont été dispersés : le Grand Séminaire de Nyakibanda hébergeait 450 Séminaristes, il n'en compte que 59 actuellement, 150 autres sont à l'étranger ; le séminaire de Rutongo n'en compte plus que 20 et il ne reste plus qu'un tiers des Séminaristes (80) des classes terminales de tous les petits séminaires du pays. Concernant les noviciats, il n'y a que les congrégations des Soeurs Benebikira et des Petites Soeurs de Jésus qui ont pu rouvrir leurs portes. Entretemps, Rome a nommé des administrateurs apostoliques à la tête des diocèses qui en manquaient.

(A la page 2, le Kinyamateka publie la liste de ses employés et ceux de l'imprimerie Pallotti-Press, victimes du génocide rwandais).

Aucune démocratie n'est possible sans des institutions chargées de défendre les droits de l'homme

Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 3

Un journaliste du Kinyamateka, A. Rwagahilima, s'est rendu au Canada au mois de novembre ; il y a rencontré d'autres journalistes venant d'Uganda, du Pérou et de Sri Lanka. Ce voyage d'études avait été organisé par le Centre International de Protection des Droits de l'Homme et du Développement de la Démocratie de Montréal. L'objectif en était de montrer aux journalistes des pays en voie de développement la place de la presse dans un pays démocratique et la façon dont les journalistes peuvent rappeler aux autorités leurs engagements. Au terme de leur voyage, les journalistes se sont rendus compte que la démocratie n'est possible que s'il existe à tous les niveaux des institutions nationales des mécanismes qui protègent les droits du citoyen. Il existe de telles institutions au Canada. *"Le protecteur du citoyen"* qui est mis en place par le parlement est chargé d'écouter les doléances de la population quand elle se sent lésée par le fonctionnement ou les décisions de l'Etat. *"Le Conseil de presse"* écoute les protestations des citoyens ou des autorités contre des articles de presse diffamatoires ou biaisés. Ce conseil a le pouvoir de mener des enquêtes et de blâmer les journalistes auteurs des articles contestés. *"La loi sur l'accès à l'information"* autorise les journalistes à consulter les documents d'ordre public et d'en informer la population. *"La loi canadienne sur les droits de la personne"* permet au citoyen de faire valoir leurs droits quand il subit des injustices telles que la ségrégation raciale, ethnique ou sexuelle...

Les écoles : un lieu de rencontre pour plusieurs langues
Rose Mukantwali, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 5

Le 12 décembre 1994, un journaliste du Kinyamateka a rencontré le directeur général du ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire. Plusieurs problèmes ont été abordés, notamment la diversité des langues dans les écoles, le paiement du minerval, la reconstruction des écoles, l'intégration des enfants venant des pays limitrophes, les écoles techniques et les relations entre les Eglises et l'Etat. Selon le directeur général, chaque enfant terminant la 6ème année primaire fera l'examen dans la langue dans laquelle il a appris cette matière, sauf en calcul. Les écoles secondaires de l'Etat redeviendront des internats et les élèves seront exonérés du minerval pendant un an. Les écoles techniques ne peuvent pas encore rouvrir leurs portes car elles ont été entièrement pillées et que le matériel technique coûte cher. La Convention entre l'Etat et l'Eglise concernant l'enseignement devra être revue.

Philippe Reyntjens : *"Sujets d'inquiétude au Rwanda"*
Ladislav Niyongira, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 7

De retour d'une mission de 7 jours au Rwanda, le professeur Reyntjens a fait un rapport qui sonne l'alarme. Pour lui, les problèmes auxquels le Rwanda est confronté risquent d'hypothéquer son avenir et le conduire vers une nouvelle guerre. Ces problèmes sont l'insécurité causée par la discipline relâchée de l'armée du FPR et l'absence du système judiciaire ; le retour désordonné des anciens réfugiés et les infractions à la propriété privée ; les règlements de compte, les disparitions mystérieuses, les meurtres, la vengeance ; le radicalisme ethnique qui freine la réconciliation nationale ; l'isolement des rescapés du génocide ; la mésentente au sein du gouvernement.

Même quand nous sommes tristes, nous sourions

Rose Mukantwali, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 9

"Même quand nous sommes tristes, nous sourions" a déclaré Madame Judith Kanakuze qui représentait l'Association *"Duterimbere"*, le 3 décembre 1994, lors de la cérémonie de clôture de la semaine de la femme africaine en général et de la femme rwandaise en particulier. Elle a demandé à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de ceux qui ont lutté pour la paix, particulièrement Mesdames Agathe Uwiringiyimana et Odette Ubonabenshi. Toutes les femmes qui ont pris la parole ce jour-là, notamment les représentantes des associations de femmes et le préfet de la ville de Kigali, ont insisté sur les conséquences de la guerre pour la femme rwandaise. La femme rwandaise est triste, elle a faim, elle a été violentée et dépouillée de tout, elle n'a plus rien. Elle est angoissée, elle n'ose pas soumettre ses problèmes aux autorités. Ses droits ne sont pas respectés et elle ne les connaît pas. Elle n'est pas suffisamment représentée dans les instances du pays ; par exemple, il n'y a que 8 femmes sur 70 députés de l'Assemblée nationale. Il est temps qu'on donne des droits aux femmes et qu'on les respecte, notamment en ce qui concerne le droit de l'héritage, l'accès aux postes de responsabilités, le droit à un niveau de vie décent par la promotion des actions sociales et économiques en faveur de la famille.

"Le Rwanda n'était pas trop petit pour ne pas accueillir ses réfugiés"

Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 10

"Le Rwanda n'était pas trop petit pour ne pas accueillir ses réfugiés" a déclaré le ministre Bihozagara lors de la conférence de presse donnée le 8 décembre 1994. Cette conférence avait pour objectif de parler des problèmes du logement dans la ville de Kigali et des propriétés terriennes à la campagne. Le problème des maisons en ville a été aggravé par le retour spontané des anciens réfugiés ; le ministère habilité pour les accueillir n'a pas eu le temps de mettre en place les infrastructures prévues par les Accords de paix d'Arusha. Mais il a déjà identifié les zones où ces réfugiés pourraient habiter car ils devront libérer les maisons et propriétés qu'ils ont occupées à leur arrivée au Rwanda. La propriété privée est inviolable, a-t-il ajouté. Certains terrains d'élevage et de chasse du Mutara seront mis à la disposition des réfugiés. Les éleveurs du grand bétail seront invités à vendre leurs troupeaux et à investir leur argent dans d'autres projets. Dans la ville de Kigali, les secteurs de Nyarutama, Remera 3, Gikondo, Gaculiro, Kimihurura, Nyandungu seront parcellisés et mis à la disposition de ceux qui peuvent construire des maisons cadastrées. Le problème de la nationalité a été aussi évoqué lors de la conférence de presse. Pour le ministre Bihozagara, les Rwandophones des pays limitrophes qui se sentiront menacés et qui viendront au Rwanda seront accueillis sans problème.

A la page 10, le journal Kinyamateka donne les noms des communes et régions où l'Etat rwandais pourrait installer les anciens réfugiés.

Message adressé au gouvernement rwandais par les Représentants de la Conférence Episcopale de l'Afrique de l'Est, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 11

Les Représentants des Conférences épiscopales de l'Afrique de l'Est (Ethiopie, Kenya, Malawi, Soudan, Tanzanie, Ouganda et Zambie) ont visité le Rwanda du 20 au 26 novembre 1994. Leur visite avait pour objet de partager la joie et la douleur de l'Eglise et de montrer leur volonté de collaborer pour un avenir meilleur. Les visiteurs de marque ont déploré les massacres commis au Rwanda et ils ont salué le courage des chrétiens qui ont protégé leurs frères menacés. Vu que leurs diocèses respectifs ont accueilli les récents réfugiés rwandais, ils ont souhaité que le gouvernement arrête les violences contre les droits de l'homme et cesse d'appeler "*massacreurs*" tous les Hutu ; ceux qui veulent rentrer doivent être rassurés. Ils ont demandé à la communauté internationale d'aider l'Etat rwandais à identifier, juger et punir les coupables pour permettre la réconciliation du peuple rwandais.

Les militaires ont reçu leur salaire.

Ladislav Niyongira, Kinyamateka n°1414, déc. 1994, page 12

La Banque Nationale du Rwanda a donné en prêt à l'Etat la somme de 1.824.177.000 Frw pour que le ministère de la Défense puisse donner deux mois de salaire aux militaires et aux civils qui travaillent pour eux, payer les fournisseurs, acheter les uniformes militaires et les tentes. On avait espéré que si les militaires étaient payés, la sécurité reviendrait mais on remarque le contraire. En effet la discipline de la nouvelle armée n'est plus celle du temps de la guérilla. On remarque un relâchement, un esprit d'affairisme, l'appétit du gain matériel. Etant la nouvelle armée gouvernementale, les militaires estiment que l'Etat doit les prendre en charge d'autant plus qu'ils ont des familles qu'ils doivent entretenir. Dans un effort de relance de la vie économique et sociale, le gouvernement doit tenir compte de l'élément "*salaire des militaires*" pour éviter ces débordements.

L'ARC-EN-CIEL n°2, 16 Décembre 1994

(articles en français)

Editorial : Illustrer les valeurs de la culture rwandaise

Jean-Marie Mudakikwa, l'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994, page 1

Les Rwandais doivent se pardonner mutuellement, conjuguer leurs efforts pour reconstruire le pays et lutter contre toute forme de pathologie qui peut les conduire encore une fois au génocide. Les hommes politiques doivent appréhender correctement le concept "*démocratie*" et en instruire le peuple. Le Rwanda doit retrouver toutes les valeurs qui avaient fait la renommée de sa culture.

Le Burundi assis sur un volcan.

Ferdinand Murara, L'Arc-en-Ciel n°2, 16 déc. 1994, pages 1 à 3

On croyait qu'après la signature de la Convention du Gouvernement (le 10 septembre 1994), le Burundi s'acheminerait vers la concorde. Hélas, l'élection de M. Jean Minani, ancien ministre de la Santé, au poste de président de l'Assemblée

Nationale, vient de replonger le pays dans le chaos. Celui-ci est accusé par l'opposition d'avoir incité la population hutu au massacre des Tutsi et des Hutu de l'UPRONA, après l'assassinat du président Ndadaye. Cette élection contribue encore à radicaliser les sensibilités en présence. *"Le Burundi fonctionne dorénavant à la manière de la roulette russe. D'un moment à l'autre, tout peut exploser"*.

**Visite du président burundais M. Sylvestre Ntibantunganya
L'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994, page 3**

Le 6 décembre 1994, le président burundais a fait une visite de travail au Rwanda. Les deux présidents, Sylvestre Ntibantunganya et Pasteur Bizimungu, ont passé en revue les problèmes des réfugiés et d'insécurité. On espère que les relations de bon voisinage vont reprendre entre les peuples burundais et rwandais.

La CEPGL redevient fonctionnelle.

**Jean-Marie Mudakikwa, L'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994,
page 3**

Le second sommet extraordinaire de la CEPGL a eu lieu, le 26 novembre 1994, à Bagdolite (Zaire). Les trois présidents du Burundi, du Zaire et du Rwanda y participaient. Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour le problème de la sécurité lié à celui des réfugiés ainsi que la relance économique du pays.

Burundi : drôle de guerre !

François Bugingo, L'Arc-en-Ciel n°2, décembre 1994, page 4

"Le pays est plongé dans une logique de guerre sans guerre". Au Burundi, c'est le chaos. Le venin de l'ethnisme est ancré dans la société burundaise. On ne s'étonne plus des assassinats dans certaines régions d'autant plus que les milices *Interahamwe* du Rwanda ont fusionné avec les *Intagoheka* (milices de Nyangoma) et le Palipehutu. Encore une fois, des innocents meurent injustement.

Quelle originalité du parlement rwandais

**Ferdinand Murara, L'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994, pages 4
et 5**

L'intégration de militaires dans le parlement rwandais apparaît aux yeux de la Communauté internationale comme un mépris de la démocratie. Mais dans le contexte actuel du Rwanda et après la méconduite des anciennes forces armées, il est important de donner à la nouvelle armée un rôle incontournable dans la nouvelle marche du pays. C'est un moyen de considérer les militaires qui ont combattu pour l'avènement d'un "Etat de droit", comme *"des acteurs à part entière de la vie politique rwandaise"*.

**Quand un verre de trop met fin à la carrière politique d'un
député !**

L'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994, page 5

Le député Louis Nizigiyimana, membre du Parti Libéral (PL) vient de présenter sa démission au président de l'Assemblée Nationale. Il reconnaît avoir eu un comportement honteux, le 25 novembre 1994, pendant la cérémonie de prestation de serment par les nouveaux députés.

Quelques articles tirés de la presse rwandaise en novembre
Faustin Kagame, L'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994, pages 6 et 8

Résumé d'articles parus dans *Le Flambeau* du 15 novembre 1994, *Le Messenger-Intumwa* du 24 novembre 1994 et *Le Tribun du peuple* du 13 novembre 1994.

Livre : un drame qui a une histoire.
François Bugingo., L'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994, page 10

Présentation du livre de Colette Braeckman : "*Rwanda : histoire d'un génocide*" (Fayard)

LE MESSAGER - INTUMWA n°47, 31 Décembre 1994

Le temps de s'affronter n'est pas arrivé !
Edouard Mutsinzi, Le Messenger - Intumwa n°47, 31 décembre 1994, page 2

Le Conseil du gouvernement du 20 décembre 1994 a confirmé la dénomination de "*gouvernement d'union nationale*" et a rejeté l'appellation "*Gouvernement de Transition à base élargie*" consacrée par les Accords de Paix d'Arusha. De retour d'une visite en Europe, le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, a discoursé sur la sécurité du pays, dénonçant ceux qui la perturbent. Ce discours a été interprété comme un complément au discours prononcé par le général major Kagame lors de sa visite à l'unité militaire de Kibungo. Mais ces paroles du 23 décembre 1994, pleines de tristesse et de colère, ont désarçonné quelque peu la population. Si la succession des discours sur la sécurité montre l'importance que les dirigeants lui accordent, le peuple souhaite qu'ils ne s'affrontent pas publiquement. Si le gouvernement actuel a été baptisé "*gouvernement d'union nationale*", cette unité doit transparaître dans les dires des membres de ce gouvernement sinon on va vers une autre guerre. Les journalistes ne manqueront pas de dénoncer les groupuscules indisciplinés qui perturbent la sécurité de la population.

Le Premier ministre a aboli la torture. Le roi Rudahigwa avait aboli la torture et la servitude
Le Messenger - Intumwa n°47, 31 décembre 1994, page 3

De retour d'une visite en Europe, M. Faustin Twagiramungu a dû affronter les journalistes et répondre à leurs questions. Le problème clé de cette interview était la sécurité. Les idées du Premier ministre peuvent être résumées en quelques points : le gouvernement avait promis à la population de ramener la sécurité.

Depuis quatre mois que ce gouvernement existe, la sécurité n'est pas encore revenue ; des groupuscules semblables aux escadrons de la mort sévissent dans le pays. Il est temps que ce cycle infernal des vengeances, des règlements de compte s'arrête. Les instances concernées doivent respecter les directives du gouvernement. La sécurité doit être assurée pour que la population ait confiance dans ses autorités. La sécurité est l'une des bases du développement. Elle est la première condition d'une relance économique ; les bailleurs de fonds ne peuvent pas accepter d'investir dans un pays perturbé. Le Premier ministre n'a rien déclaré sur le document que le MDR vient de publier.

Le ministre de la Défense nationale, M. Paul Kagame, a pointé du doigt le Premier ministre Edouard Mutsinzi, Le Messenger - Intumwa n° 47, 31 décembre 1994, pages 4 et 5

Le général major Paul Kagame, Vice-président de la République et ministre de la Défense nationale, a été choqué par les propos du Premier ministre. Pour lui, la sécurité est un problème parmi tant d'autres, notamment le rapatriement des réfugiés, leur accueil et leur installation, la relance économique... Le problème de sécurité doit être celui de tout Rwandais principalement des autorités. Ceux qui perturbent la sécurité sont des individus isolés ; l'armée ne doit pas être incriminée.

**Les Sudistes (*Abanyenduga*) sont accusés de génocide
Le Messenger - Intumwa n°47, 31 décembre 1994, pages 6 à 8**

Le flot de sang qui a coulé au Rwanda l'a rendu célèbre. Les étrangers savent qu'il existe des ethnies au Rwanda, les Tutsi et les Hutu, et que ces derniers sont des tueurs. Cependant ce qui est étonnant, c'est que les intellectuels Hutu du Sud ont accepté de verser le sang de leurs frères Tutsi alors qu'ils avaient été défavorisés par le régime Habyalimana. Ne les avait-il pas traités d'être des complices du FPR en 1990 ? Ne les avait-il pas emprisonnés ? Pourtant ce sont eux qui ont enseigné l'idéologie ethniste dans tous les partis, sur les antennes de Radio-Rwanda et sur la RTL. On a jamais entendu un Nordiste (*umukiga*) ou un proche parent de Habyalimana inciter la population à la violence. Les Sudistes seront jugés coupables de génocide. Actuellement la population du Sud (*Nduga*) est en train de payer "*le péché originel*" commis par MM. Karamira, Kambanda et Sindikubwabo. Cependant, les militaires du FPR devraient cesser leurs règlements de compte sinon ils seront à leur tour accusés de génocide.

**BNR : le Vice-gouverneur est tombé dans le piège de la CDR
Isaïe Niyoyita, Le Messenger - Intumwa n° 47, 31 décembre 1994,
page 9**

Vers la fin du règne de *Kinani* (l'invincible), le climat à la Banque Nationale était marqué par la cupidité, le régionalisme, l'ethnisme et la suspicion. Les *Banyenduga* (les Rwandais du Sud) et les Tutsi étaient persécutés. L'actuel gouverneur, M. Gérard Niyitegeka, a été lui-même victime de ces malveillances. Actuellement, l'ambiance s'est améliorée mais un extrémiste, M. Nsengimana, toujours secrétaire général, fait la loi et sème la zizanie. Le vice-gouverneur

Rutayisire collabore avec lui. Le gouverneur n'arrive pas à mettre de l'ordre dans la banque. C'est un travailleur mais il ne sait pas dénouer les intrigues.

L'inquiétude du professeur Reyntjens à l'égard du non-respect des droits de l'homme au Rwanda

Le Messenger - Intumwa n°47, 31 décembre 1994, pages 10 à 12

De retour d'une brève mission menée au Rwanda, du 15 au 22 octobre 1994, le professeur Philippe Reyntjens a exprimé son inquiétude face aux graves problèmes qui risquent d'hypothéquer l'avenir du pays. Ces problèmes sont l'insécurité due notamment à la discipline relâchée de l'APR, à la justice quasi-inexistante et à l'absence d'une administration territoriale ; le retour anarchique des réfugiés et l'occupation illégale des propriétés ; les disparitions mystérieuses, les assassinats, les massacres et les arrestations arbitraires ; la naissance du radicalisme ethnique ; la marginalisation des Tutsi de l'intérieur ; la peur des Hutu (particulièrement les intellectuels) au vu des arrestations arbitraires, des disparitions mystérieuses, des meurtres... l'inactivité de l'ONU et l'absence de coordination entre la MINUAR et la mission d'observation du Centre des droits de l'homme (*texte en français*).

Quelle collaboration entre la presse privée et l'Etat ?

Edouard Mutsinzi, Le Messenger - Intumwa n°47, 31 décembre 1994, pages 12 à 14

L'avènement du multipartisme au Rwanda (juin 1991) a suscité la naissance de la presse écrite privée. Les Rwandais se sont sentis libres d'exprimer leurs opinions. Les journaux comme *Rwanda Rushya*, *Ikindi*, *Isibo*, *Umurangi* ont aidé les politiciens de l'opposition à combattre la dictature de *Kinani* (l'Invincible). Cependant, les journaux de la tendance MRND-CDR ont fait la réplique et ont semé le venin de l'ethnisme et de la violence. Ils ont aidé le clan de Habyarimana à préparer le génocide. Actuellement, la presse privée est bonne, même si parfois elle est tendancieuse. La presse publique travaille dans la ligne de l'unité, de la réconciliation et du développement national. On attend l'entrée en fonction des radios de l'Eglise catholique à Kabgayi, de l'ONU (MINUAR), de la défense des droits de l'homme de CLADHO. Dans l'ensemble, la presse est soutenue par les hautes instances du pays. C'est ainsi que lors de sa séance du 18 novembre 1994, le Conseil du gouvernement a déterminé 10 points essentiels relatifs à la mission de la presse dans le développement du pays et l'éducation de la population.

Nous avons parlé avec M. Walter Zuber

Edouard Mutsinzi, Le Messenger - Intumwa n° 47, 31 décembre 1994, page 14

Le ministre de l'Intérieur de la Rhénanie Palatinat, M. Walter Zuber, a fait une visite officielle au Rwanda. Il a déclaré au journaliste du Messenger - Intumwa que la Rhénanie Palatinat va redéfinir sa coopération avec le Rwanda pour l'aider à reconstruire les infrastructures détruites et à relancer les projets de développement. Il a affirmé la volonté de la Rhénanie Palatinat d'aider la presse privée à se développer.

"Que le MDR dise clairement qu'il veut une armée majoritairement hutu", déclare le député Tito Rutaremara.
Le Messenger - Intumwa n° 47, 31 décembre 1994, pages 15 et 16

Des journalistes du Messenger - Intumwa ont rencontré le député Tito Rutaremara et lui ont posé des questions sur les enquêtes relatives au génocide, la responsabilité de la France dans les massacres rwandais et les déclarations du MDR sur les problèmes actuels du pays. Les réflexions du député Tito Rutaremara se résument comme suit : il existe une Commission des droits de l'homme chargée d'étudier l'historique, le développement et les idéologies du génocide au Rwanda ; les résolutions du Conseil de Sécurité sur le Tribunal international chargé de juger les auteurs du génocide sont incompatibles avec la loi rwandaise et les souhaits du pouvoir de Kigali ; l'insécurité et le désordre qui règnent au pays sont consécutifs à la guerre, la sécurité reviendra avec la mise en route du système judiciaire ; la France est impliquée dans le génocide rwandais mais il ne tient qu'à elle que ses liens de coopération reprennent avec le Rwanda pour autant qu'elle ne parle plus de l'intégration du MRND dans la gestion du pays ; le MDR ignore délibérément les vrais problèmes du pays *"qu'il dise clairement qu'il veut une armée majoritairement hutu"*.

Un juge, M. Mwumvaneza, a été emprisonné injustement
Le Messenger - Intumwa n°47, 31 décembre 1994, page 17

Le commerçant Paulin Ruzindana de Remera, en complicité avec des militaires a dirigé les massacres dans la cellule Karutindo, secteur Gahengeri, en commune Bicumbi. Leur objectif premier était d'exterminer la belle famille de M. Joseph Kavaruganda, ancien président de la Cour de cassation. Parmi les victimes figurent la femme et l'enfant de M. Juvénal Mwumvaneza, président du tribunal de Canton de ladite commune. Ce dernier a successivement fait appel au ministre de la Justice et au Secrétaire du service central de renseignement qui n'ont rien fait pour lui. Il a ensuite imploré le ministre de l'Intérieur et du Développement communal qui lui a donné une lettre de recommandation auprès du Chef d'Etat Major de la gendarmerie. Au lieu d'être entendu, il a été interpellé et emprisonné, il est accusé de génocide par le commerçant Paulin Ruzindana et le lieutenant Mukagasana.

LE PARTISAN n° 22, Décembre 1994

Editorial : On en a assez de courir

Amiel Nkuliza , Le Partisan n°22, Décembre 1994, page 2

Tout pouvoir corrompt. Le règne du président Habyarimana a été caractérisé par la méchanceté, les meurtres et les assassinats. Il a été couronné par les massacres des Tutsi, des *Banyenduga* (Sudistes) et de toute autre personne opposée aux idéaux du MRND-CDR. Cependant ce qui se passe actuellement au Rwanda n'est pas meilleur. Durant les événements d'avril à juillet 1994, beaucoup de Hutu ont caché et protégé des Tutsi ; aujourd'hui ce sont ces Tutsi qui dénoncent les Hutu les traitant de miliciens. Pour eux, les personnes qui ont fui vers Goma ou Bukavu sont des tueurs. Le gouvernement devrait asseoir les mécanismes pour faire des enquêtes impartiales et protéger les innocents, sinon le pays ne connaîtra jamais la réconciliation ni l'unité ni la paix.

Jusque quand courir ?

Amiel Nkuliza, Le Partisan n°22, Décembre 1994, pages 3 à 6

Le président Habyarimana est mort le 6 avril 1994 à 20 h 25. C'est la RTLM qui a annoncé la nouvelle. Le 7 avril 1994, au matin, les milices *Interahamwe - Impuzamugambi* et la garde présidentielle ont commencé l'exécution des politiciens, des Tutsi et des Hutu opposants aux partis MRND et CDR. A la campagne, les Tutsi et les adhérents des partis d'opposition ont été tués par leurs voisins et leurs amis. Dans les quartiers de Kigali, les listes des prétendus complices du FPR avaient été établies. Les conseillers des secteurs avaient ces listes et avaient ordonné aux bourreaux de tuer (emmener à Arusha) sans autre forme de procès. Certains miliciens ont caché des Tutsi ; c'est le cas de M. Ndayitabi, chef des milices à Bilyogo, qui avait interdit les massacres dans sa cellule. A partir du 20 avril 1994, beaucoup de personnes ont commencé à partir vers le Sud (Gitarama, Gikongoro, Kibuye, Cyangugu). Certains fuyaient les combats entre le FPR et l'armée rwandaise, d'autres espéraient que les actions macabres des milices se limiteraient à Kigali. Vers le 17 juillet, le FPR a pris le camp de Mukamira (Gisenyi), l'armée rwandaise s'est enfuie. C'est alors que toute la population, du Ministre au petit fonctionnaire, a afflué vers Goma ; quand les Zaïrois ont vu cette foule de fuyards, ils se sont exclamés: "*Voilà les assassins qui arrivent*". A Goma, les fonctionnaires circulaient dans de belles voitures, les chauffeurs vendaient les véhicules de l'Etat et recevaient des dollars. Mais l'aisance ne dura pas longtemps. Ceux qui voulaient rentrer évitaient de passer par Gisenyi, ils se dirigeaient vers Bukavu et de là ils regagnaient le Rwanda.

Mise en garde contre les extrémistes !

Amiel Nkuliza, Le Partisan n°22, Décembre 1994, p. 6 et 7

Les Tutsi pensent et affirment que tous les Hutu sont des miliciens donc des tueurs. Aussi, s'empressent-ils de dénoncer les réfugiés qui rentrent de Goma ou de Bukavu. Pour eux, toute personne sortie du pays au moment des événements d'avril à juillet 1994, est un traître. Pourtant il y a des Hutu qui n'ont pas tué mais qui ont fui les combats entre le FPR et l'ancienne armée rwandaise. Tout comme il y a des miliciens Tutsi qui ont massacré leurs frères ; citons M. Robert

Kajuga, ancien président des *Intarahamwe* au niveau national. Les extrémistes Tutsi, particulièrement ceux du Burundi, ont intérêt à ce que les Hutu ne rentrent pas, car ils ont occupé leurs biens. Le pouvoir actuel devrait tirer une leçon de ce qui vient de se passer au Rwanda pour ne pas retomber dans les mêmes erreurs que le régime précédent.

Des petits fonctionnaires appellent au secours

Amiel Nkuliza, Le Partisan n°22, Décembre 1994, pages 8 et 9

Certains de ceux qui ont fui la guerre d'avril à juillet 1994 sont revenus et ont pu réintégrer leurs services. Mais l'injustice qui règne est flagrante. Les fonctionnaires travaillent sans salaires ; ils ne reçoivent que des rations alimentaires distribuées par le PAM. Pourtant on leur demande de faire des heures supplémentaires. Les autorités n'ont pas l'air de se rendre compte des problèmes de ces fonctionnaires. Ils poursuivent leurs intérêts. Ils vont de salon en salon pour quémander des faveurs pour eux-mêmes ou pour leurs proches. On a peur que le clanisme ne revienne dans les administrations. Le petit fonctionnaire est surveillé ; il s'attend à être renvoyé du jour au lendemain. Pourtant il n'a signé de contrat qu'avec l'Etat. Il a besoin d'être respecté si petit qu'il soit. Le Rwanda a besoin de dirigeants dignes qui respectent toute personne humaine.

L'assassinat du président Habyarimana et les crimes des fossoyeurs. Les dates importantes

Amiel Nkuliza, Le Partisan n°22, Décembre 1994, pages 9 à 11

1er avril 1994. M. Alphonse Ingabire alias Katumba du parti CDR, identifié comme l'assassin de M. Straton Byabagamba, est fusillé. Sa mort est suivie des révoltes et des violences par *Impuzamugambi* (milices du CDR)

3 avril 1994 : Les *Impuzamugambi* assiègent le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération. Ils réclament un siège à l'Assemblée nationale de Transition, siège qu'ils avaient refusé lorsqu'ils dénigraient les Accords de Paix d'Arusha.

6 avril 1994 : A Dar-es-Salaam, un mini-sommet réunit les Présidents tanzanien, ougandais, burundais et rwandais. Le soir, le président Habyarimana est tué dans un attentat contre son avion. Le président burundais Ntaryamira meurt avec lui.

7 avril 1994 : Les militaires de la garde présidentielle ainsi que les milices *Interahamwe* et *Impuzamugambi* commencent à exécuter des politiciens. Des prêtres, des religieux et religieuses sont tués au Centre Christus de Remera, des fuyards sont assassinés dans l'église de Nyamirambo. Les *Inkotanyi* du CND reprennent les combats.

8 avril 1994 : Trois cents parachutistes français atterrissent à Kigali. Les massacres sont généralisés dans le pays. C'est le bain de sang à Nyundo (Gisenyi), à Mururu-Mutongo, Nkanka (Cyangugu) et au Bugesera. Les réservistes sont appelés en renfort.

9 avril 1994 : Le FPR attaque Byumba. Tous les quartiers de Kigali sont assiégés par les miliciens et la garde présidentielle, ils tuent sans pitié. Les militaires français évacuent les expatriés français ainsi que la famille Habyarimana. Le gouvernement de MM. Sindikubwabo et Kambanda est mis en place.

10 avril 1994 : Le nouveau gouvernement prête serment. Les fonctionnaires des organismes internationaux quittent Kigali. C'est la prise de Byumba par le FPR. Les massacres continuent à Gisenyi, Kibuye, Cyangugu et Gikongoro.

11 avril 1994 : le gouvernement allemand coupe les aides accordées au Rwanda

12 avril 1994 : Le gouvernement intérimaire établit son siège à Gitarama

13 avril 1994 : Les militaires du FPR et des FAR entament des négociations qui n'aboutissent pas

14 avril 1994 : Cinq mille (5.000) Tutsi sont tués dans l'église de Nyarubuye (diocèse de Kibungo)

1. Avril 1994 : Six fonctionnaires de la Croix-Rouge sont tués à Gitega

19 avril 1994 : Les FAR lancent des bombes au stade Amahoro où se sont réfugié 5.000 civils

20 avril 1994 : Les massacres commencent à Butare

22 avril 1994 : Les Etats-Unis d'Amérique demandent aux deux forces en conflit d'arrêter les combats

23 avril 1994 : C'est le bain de sang à Butare. Six mille Tutsi sont enfermés au stade de Cyangugu

24 avril 1994 : Assassinat de 170 personnes hospitalisées à Butare

25 avril 1994 : Le FPR commence l'évacuation des déplacés du stade Amahoro et de l'hôpital Roi Fayçal vers Byumba. Le va et vient va durer quatre jours

26 avril 1994 : Amnesty International accuse le gouvernement intérimaire de commanditer les massacres

28 avril 1994 : L'ONU envisage d'envoyer au Rwanda une force qui arrêterait la tragédie

30 avril 1994 : Le FPR contrôle la frontière rwando-tanzanienne à Rusumo

1er mai 1994 : Douze orphelins et treize employés de la Croix-Rouge sont assassinés à Butare

3 mai 1994 : La MINUAR tente d'évacuer les déplacés de l'hôtel des Mille Collines mais le convoi est arrêté en cours de route par les militaires et les milices, il revient à l'hôtel

4 mai 1994 : Les combats entre le FPR et les FAR sont sanglants. Il y a des pertes de part et d'autre.

Nous avons besoin d'autorités compétentes. Ruhengeri : les habitants de Kinigi se plaignent

Epa Rurangangabo, Le Partisan n°22, Décembre 1994, page 11

Les journalistes de "Le Partisan" se sont rendus à Ruhengeri. Là comme ailleurs dans le pays, les habitants se plaignent de l'insécurité. Mais la commune Kinigi a des problèmes particuliers. Son nouveau bourgmestre, M. Pierre Célestin Nkusi, n'a fait que six ans d'école primaire ; il a fait la prison de 1985 à 1990 pour cause de banditisme. A la relance du multipartisme, il a adhéré au parti MDR aux côtés de M. Murego, mais il briguaît déjà la place de bourgmestre de Kinigi. Après la victoire du FPR, il a été nommé bourgmestre provisoire de Kinigi, le titulaire du poste s'étant enfui au Zaïre. Depuis lors, il s'est installé en monarque absolu, les devises provenant des touristes qui visitent le parc des volcans rentrent dans ses poches, il refuse de convoquer une réunion sur la sécurité dans la commune, il menace de fusiller ses proches collaborateurs... La population de cette commune souhaite être débarrassée d'un tel dirigeant

Nous avons parlé avec M. Evariste Nyandwi, alias Cyuma

Le Partisan n°22, Décembre 1994, pages 11 à 13

M. Evariste Nyandwi, alias Cyuma, a combattu le régime de Habyarimana jusqu'à son renversement. Ce régime était caractérisé par la corruption et l'injustice. "*Quant j'ai appris que Habyarimana avait tué Kayibanda qui était son parrain, qu'il avait tué les politiciens de la première République, je me suis fâché et j'ai décidé de le combattre*" raconte M. Evariste Nyandwi. Et il ajoute : "*on nous a donné de l'argent pour ne plus nous opposer au régime mais nous avons refusé*". Parmi les politiciens du MDR, Cyuma admirait MM. Emmanuel Gapyisi, Bernard Makuza, Mathusalem et Jérôme mais il n'aimait ni Dismas Nsengiyaremye, ni Faustin Twagiramungu car ils n'ont rien fait pour les jeunes du MDR. Ceux-ci ont été persécutés et maltraités, à plusieurs reprises, ils ont été attaqués par les milices et ont dû se battre contre eux mais les deux hommes n'ont jamais levé le petit doigt. Ils n'ont pas compris que le combat des JDR (jeunes du MDR) était le leur. M. Evariste Cyuma a échappé de justesse aux massacres d'avril à juillet 1994, il a pu s'enfuir vers Gikongoro et il est revenu à Kigali après la victoire du FPR.

Le Partisan dément.

Le Partisan n° 22, décembre 1994, page 13

Le journal Nyabarongo n°19 de novembre 1994 a mis sur la liste des auteurs du génocide MM. François Rwakagabo, Désiré Hakizamungu et Jean Claude Nkurunziza, tous natifs de Kibungo. Le journal *Le Partisan* a fait sa propre enquête et a constaté que ces gens sont innocents, que, par contre, le gouvernement de Kambanda les accuse d'avoir été les complices du FPR.

Les dix commandements pour bien construire sa vie (repris à *Pirogue n° 57 de juin 1985*)

Emile Bayisenge, le Partisan n°22, Décembre 1994, pages 15 et 16

1. Etre exemplaire en tout et savoir maîtriser son corps ;
2. Avoir de la bonté et se détacher des biens matériels ;
3. Bien choisir ses amis ;
4. Rechercher les valeurs qui préparent à la vie éternelle ;
5. Respecter les autres en tant qu'êtres humains ;
6. Intégrer Dieu dans sa vie ;
7. Etre courageux, réfléchi et véridique ;
- 8 Etre soi-même et s'ouvrir au renouveau ;
9. Etre clair, transparent et actif ;
10. Insuffler aux vieux la force de l'espérance et de l'amour

M. Denis Segi a révélé les noms des instigateurs des massacres du Rwanda
Le Partisan n°22, décembre 1994, page 16

D'après un communiqué, le 20 septembre 1994 à Radio Amahoro, l'écrivain Denis Segi aurait établi la liste des instigateurs des derniers massacres du Rwanda. Les instigateurs sont les personnes qui occupaient des postes de direction entre autre des Ministres, des officiers supérieurs, des préfets de préfectures, des bourgmestres, des chefs de partis ethnistes, la radio RTLM qui incitait la population à la violence. Selon ce même écrivain, la solution au problème rwandais serait le rapatriement de tous les réfugiés, le jugement et la punition des coupables du génocide et l'organisation des élections générales par l'ONU.

LE TRIBUN DU PEUPLE n° 39, Décembre II 1994

Editorial : Jean Pierre Mugabe,
Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, page 2

On dirait que la récente tragédie n'a pas laissé de leçon aux Rwandais. On le voit dans la façon dont la distribution des postes importants est faite. Personne ne vise l'intérêt du pays ; on ne voit que soi-même et son parti. C'est ainsi que des postes sont confiés à des incapables, des ivrognes, des vieux ou des extrémistes. Un autre fait étonnant : M. Faustin Twagiramungu, Premier ministre, accuse le gouvernement qu'il dirige. Cela montre à la population le manque de dialogue et de communication entre les dirigeants du pays. Les ministres devraient collaborer et coordonner les actions de leurs ministères, particulièrement les ministères dont les missions se recoupent. La révolution continue. La construction d'un Etat de droit doit être l'objectif premier de tout Rwandais. *Aux pages 3 à 6, Le Tribun du Peuple publie la photo de 59 députés de l'Assemblée Nationale*

Même si vous n'avez pas été élus, vous nous représentez
Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, pages 6 et 7

Le premier trimestre de l'Assemblée Nationale de Transition a commencé le 12 décembre 1994. Beaucoup de hauts dignitaires du pays ont assisté à la cérémonie d'ouverture, 62 députés sur 70 étaient présents. Le quorum (2/3) consacré par les Accords d'Arusha était largement dépassé. Même si les députés n'ont pas été élus par la population, on espère que les partis politiques les ont bien choisis et qu'ils seront les vrais représentants du peuple. Celui-ci attend qu'ils contrôlent réellement l'action du gouvernement et qu'ils établissent des lois dans son intérêt. Ils doivent montrer que le pouvoir vient du peuple et qu'il est pour le peuple.

**Discours du président de l'Assemblée Nationale
Jean Pierre Mugabe, le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994,
page 7**

Avant de prononcer son discours, le président de l'Assemblée nationale a invité l'assistance à observer une minute de silence en mémoire des victimes du génocide et des massacres. Il a ensuite rappelé que l'Assemblée nationale avait été mise en place conformément aux Accords de Paix d'Arusha et au protocole des partis du 24 novembre 1994. Il a ajouté que l'Assemblée nationale travaillerait selon les directives clés de ces Accords et de ce protocole à savoir l'unité nationale, la démocratie et le respect des droits de l'homme. Il a continué en disant que le Rwanda commençait une ère nouvelle : "*Chaque Rwandais doit vivre en paix et dans le respect de l'autre..., le peuple a une part essentielle dans la direction du pays, le respect des droits de l'homme doit être établi*".

**L'Assemblée nationale a commencé ses travaux
Ntegeno, Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, pages 7 et
8**

La première séance de l'Assemblée nationale a eu lieu le 13 décembre 1994 ; la veille les députés avaient eu connaissance du programme du gouvernement. Le président de l'Assemblée nationale a rappelé aux députés les problèmes dûs aux conséquences de la guerre, qui pourraient les gêner dans l'accomplissement de leurs tâches. Il s'agit notamment de l'absence de logements près du lieu de travail, le manque de moyens de communication et de matériel de bureau. Après ce discours, les députés ont eu l'occasion de poser des questions ou de donner des observations. Ils ont ensuite élu un bureau chargé d'étudier le fonctionnement de l'assemblée nationale et ont mis en place une commission chargée d'étudier les actions du gouvernement.

**Nous avons parlé avec le président de l'Assemblée nationale
Justin Faïda, Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, page 8**

Un journaliste du *LeTribun du Peuple* a posé des questions sur les tractations et interrogations qui ont eu lieu autour de l'entrée de militaires au Parlement. Les réponses du président de l'Assemblée se résument ainsi: le parti PSD n'avait pas rejeté à priori l'entrée des militaires au Parlement mais il n'avait pas eu d'explications suffisantes ; la dictature a été combattue politiquement et militairement, il ne fallait pas exclure ceux qui l'ont combattue militairement ; ce que le professeur Reyntjens a dit n'est ni l'Évangile ni le Coran ; d'autres pays comme la Chine et la Russie ont des militaires dans leur parlement. L'essentiel est qu'ils n'aient pas de postes de direction dans l'armée.

**Qui dirige le gouvernement que M. Twagiramungu accuse ?
Hermenégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 39, décembre II
1994, pages 9 et 10**

De retour d'une visite en Europe, le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, n'a pas voulu parler du document que son parti MDR venait de publier. Il a seulement parlé du problème de sécurité disant au grand jour que son gouvernement n'avait pas su ramener la sécurité dans le pays. Il a accusé

ouvertement les instances chargées d'assurer la sécurité. Dès lors on se demande qui dirige le gouvernement ? Pourquoi ne démissionne-t-il pas au lieu d'alerter les étrangers et de chagriner le peuple rwandais si durement éprouvé ? N'est-il pas le chef de gouvernement ? N'a-t-il pas un service de renseignement ? Pourquoi ne se fait-il pas aider par des gens compétents ? Veut-il se faire bien voir par ceux-là mêmes qui ont détruit le pays ?

L'hôtel Méridien serait-il entre les mains d'un homme qui se l'est approprié ? Le directeur de l'ORTPN, M. Alype Nkundiyaemye, nous l'explique.

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 39, décembre II 1994, pages 10 à 12

Le Directeur de l'ORTPN a parlé avec les journalistes du *Le Tribun du Peuple* et leur a expliqué le problème du tourisme au Rwanda. Depuis un temps assez long, l'hôtel Méridien a été habité par des groupes connus comme la MINUAR mais aussi par des groupes non identifiés. La gestion et la comptabilité n'étaient plus transparentes. Le ministre de l'Environnement a alors demandé à l'ORTPN de prendre les choses en main pour établir une comptabilité formelle et installer une gestion transparente. La personne qui passe pour s'être nommée directeur de l'hôtel travaille pour le gouvernement qui devra rendre compte aux actionnaires. La plupart des autres hôtels sont gérés par des nationaux : c'est un bon départ, ils valoriseront la culture rwandaise, atout qui attirera les touristes. De plus, les devises acquises resteront dans le pays. Concernant le parc des Birunga, les gorilles y vivent encore et attirent toujours les touristes. Le danger est que certains secteurs du parc sont encore minés. Concernant le développement du tourisme, l'ORTPN projette de valoriser toutes les richesses touristiques, notamment par la mise en évidence de sites pittoresques, dans tous les coins du Rwanda.

L'Etat doit à la Caisse Sociale du Rwanda la somme de 22.409.036.455 Frw. Que deviendront les veuves et les orphelins ?

Justin Faïda, Le Tribun du Peuple n° 39, décembre II 1994, p. 12 et 13

Que deviendront les veuves et les orphelins du génocide ? Le directeur de la Caisse Sociale du Rwanda déclare que cette Caisse est confrontée à un énorme problème de budget. Ne pourront toucher une petite partie de leur pension que ceux qui en bénéficiaient avant avril 1994. Les veuves et les orphelins des récents événements devront attendre et se conformer à la procédure administrative. Cependant les orphelins pourront bénéficier d'une avance pour pouvoir payer le minerval. La Caisse sociale a un réel problème de fonds : l'Etat lui doit plus de 23 millions Frw et depuis octobre 1990, il n'a plus versé ses tranches de remboursements.

Il reste le pouvoir judiciaire

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, pages 13 et 14

Après l'installation des pouvoirs exécutif et législatif, on espère que le pouvoir judiciaire sera vite mis en place et sans beaucoup de tractations. L'Etat rwandais ne peut pas exiger de juger lui-même les auteurs des massacres sans avoir ce système judiciaire. Le développement d'un pays se mesure au fonctionnement de son système judiciaire. Celui-ci devra être revu du Tribunal au Canton à la Cour Suprême. Il faudra le doter d'un personnel suffisant quitte à organiser des stages de formation. Les prisons devront être des institutions où les droits de l'homme sont respectés selon la demande du rapport d'Amnesty International sur les prisons du pays.

Concours de recrutements

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, page 15

Nul n'ignore la ségrégation, la corruption et le clientélisme dont les recrutements étaient entourés du temps de Habyarimana. Actuellement, il est question de combler les places laissées par les victimes du génocide et les fuyards. Beaucoup de personnes vivant au Rwanda ont perdu leurs diplômes, il ne leur reste que leurs têtes. Les concours sont un moyen de vérifier leurs aptitudes et leurs compétences. Le pays doit s'engager sur la voie de la justice. Le ministère de la Fonction Publique et celui du Travail et des Affaires Sociales devront suivre de près le déroulement et la correction de ces concours pour que soient engagés les meilleurs.

Les militaires méritent un salaire mais aussi des honneurs

Ntegano, Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, pages 15 et 16

Le pays revient de loin. De l'obscurité, de l'injustice, du mensonge et de la violence. Le pays est passé à la clarté, et ce, grâce au FPR. Même si le génocide a emporté beaucoup de vies humaines, le FPR a pu sauver quelques personnes. C'est pourquoi il faut honorer et soutenir l'armée nationale. Il ne faut pas qu'elle ait l'impression d'avoir combattu pour rien. Pour cela, il faut adopter la voie de la vérité, du respect des lois et de l'unité nationale.

Ceux dont les maisons ont été détruites doivent être aidés

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°39, décembre 1994, pages 16 et 17

Les récents événements ont emporté des personnes mais ont aussi détruit de nombreux biens de sorte que les rescapés n'ont plus rien. Vivre dans les tentes n'est pas une vie. Tout le monde voudrait un chez soi. L'Etat a trop de problèmes pour aider ceux qui n'ont plus de maisons. Que peut-on faire alors ? On peut faire appel à la solidarité des voisins. Ils peuvent aider à reconstruire les maisons détruites. Ils peuvent aider à défricher les champs, à s'équiper en objets ménagers ou en vêtements... L'Etat peut rechercher les responsables des destructions et les obliger à rembourser. Il doit retrouver les auteurs des massacres, les juger et les

punir. La justice est un moyen de redonner confiance aux coeurs blessés et de préparer la voie de la réconciliation.

Quelles nouvelles en commune Mushubati ?

Valens Habiyambere, Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, page 17

La commune Mushubati (préfecture de Gitarama) est une des communes les plus éprouvées par les récents événements. Cela est particulièrement dû aux camps de déplacés sis dans cette commune. Les Centres de santé et les écoles de Nyarusange et Mutara ont été pillés. Les autorités communales ont essayé de relancer les activités : les instituteurs enseignent mais n'ont pas assez d'élèves, les paysans s'efforcent de travailler dans leurs champs... Le bourgmestre fait des tournées de sensibilisation, mais à pied... La vie reprend mais au ralenti.

Le SIDA, lui, ne s'est pas déplacé.

Ntagano, Le Tribun du Peuple n°39, déc. II 1994, p. 17 et 18

Le 1er décembre 1994, journée internationale du Sida, a été célébrée au stade régional de Nyamirambo. Plusieurs autorités du pays et représentants d'organismes internationaux étaient présents. Les discours prononcés à cette occasion ont insisté sur l'importance de se protéger du SIDA, de combattre l'ignorance, de créer des emplois pour les filles célibataires et les femmes non mariées et de respecter les Sidéens comme des personnes humaines. Les chiffres récents révèlent qu'au Rwanda, le nombre des séro-positifs varie entre 12.000 et 18.000 chaque année depuis 1988. Il est à craindre que ce chiffre ne se soit élevé avec les conséquences de la guerre.

Les milices *Interahamwe* continuent à tuer !

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 39, décembre II 1994, page 18

La nuit du 21 au 22 novembre 1994, les milices *Interahamwe* ont attaqué la cellule Mwenge, secteur Busumba, en commune Rwerere. Ils ont tué deux enfants du nommée Hazaza. Ils se sont aussi infiltrés en cellule Kabagoyi et y ont placé des mines qui ont tué des vaches.

Les pick-pocket sont toujours là.

Le Tribun du Peuple n° 39, décembre II 1994, page 18

La soif des richesses devient un fléau. On arrête les passants et on les dépouille de leur argent. Les changeurs n'ont plus de paix. On leur en veut d'avoir beaucoup d'argent. Dans les marchés, on vole dans les poches ou dans les sacs à mains. Les intimidations armées sont monnaie courante...

L'ONU doit se réformer.

**Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°39, déc. II 1994,
p. 19**

L'ONU a été créée en 1945 après la deuxième guerre mondiale par les grandes puissances. Sa mission était de prévenir la guerre, de promouvoir la paix et de développer la coopération. Depuis sa création, il n'y a pas eu de guerre mondiale mais il y a eu des guerres dans plusieurs pays (Vietnam, Cambodge, Iran -Irak, Biafra, Mozambique, Israël, Egypte...). L'ONU n'a jamais essayé d'arrêter de lui-même ces guerres. Que lui manque-t-il ? L'ONU travaille pour les intérêts des grandes puissances telles que l'Amérique, la France... Que n'a-t-il pas fait pour le Koweït ? Mais il y a du pétrole et ce sont les Américains qui sont intervenus. La guerre entre Israël et Egypte en 1956, il y avait le canal de Suez en jeu, la Mission FUNU a été dépêchée. Pourtant au Rwanda, il a laissé périr des milliers de personnes sans lever le petit doigt. Depuis l'indépendance des pays africains, l'ONU n'a aucune volonté de travailler dans le sens de leur développement. Tout est réglé sur l'intérêt. On ne peut donc pas conclure qu'elle travaille dans la ligne de sa mission.